

## Sommaire exécutif

EXPÉDITRICES : M<sup>es</sup> Fanie Pelletier et Siham Haddadi, SOAJ

DATE : 29 novembre 2018

OBJET : Comité sur les droits de la personne et la diversité dans la profession-  
Nouveau nom et nouveau mandat

1*1	Description sommaire des enjeux, des objectifs poursuivis et des motifs pertinents à la discussion ou à la prise de décision
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En août dernier, le CA fusionnait le Comité sur les communautés culturelles au Comité sur les droits de la personne, sous la présidence de Me Pearl Eliadis, jusqu'alors présidente du Comité sur les droits de la personne. En collaboration avec la secrétaire du comité, la conseillère à l'équité, qui assurait le secrétariat du Comité sur les communautés culturelles, agit à titre de personne-ressource auprès du nouveau comité.

Le nouveau comité fusionné a préparé le libellé d'un nouveau mandat et un nouveau nom pour refléter ce changement et ce, sur la base des considérations suivantes :

- Intégrer les éléments du mandat de l'ancien comité sur les communautés culturelles, soit l'accent sur les enjeux de discrimination raciale dans la profession et dans l'administration de la justice;
- Ajout des enjeux de diversité et d'inclusion dans la profession, particulièrement en lien avec la diversité ethnoculturelle;
- Tout en étant soucieux de ne pas faire double emploi avec les mandats de d'autres comités (femmes dans la profession, LGBT, droit autochtone), le mandat doit inclure l'ensemble des droits de la personne et toutes les formes de discriminations.

2	Recommandation ou résolution proposée
---	---------------------------------------

**ADOPTER le nouveau nom et le nouveau mandat du Comité qui se lisent comme suit :**

<sup>1</sup> Cette section tient en compte les Impacts prévisibles sur les groupes désignés en leur qualité de membres du Barreau ou de membres du public.

Comité sur les droits de la personne et la diversité dans la profession

Mandat :

- Étudie des projets de loi et de règlement en droit de la personne et conseille le Barreau à cet effet.
- Étudie les problématiques d'administration de la justice en matière de droit de la personne et recommande des solutions au Barreau à cet effet.
- Sensibilise et conseille le Barreau du Québec sur les enjeux d'égalité, de discrimination raciale et de diversité ethnoculturelle au sein de la profession et dans l'administration de la justice pour aspirer à des milieux plus inclusifs.
- Recommande des solutions afin d'éliminer la discrimination ainsi que la discrimination systémique au sein de la profession et dans l'administration de la justice.

**3** Autres éléments pertinents, le cas échéant

**3.1 Impacts financiers :**

N/A

**3.2 Consultations effectuées :**

Membres du Comité sur les droits de la personne et la diversité dans la profession

**3.3 Documents joints :**

Libellé du mandat de l'ancien Comité sur les communautés culturelles et libellé actuel du mandat du Comité sur les droits de la personne.

## **Nouveau Comité sur les droits de la personne et la diversité dans la profession**

### **Mandat :**

- Étudie des projets de loi et de règlement en droit de la personne et conseille le Barreau à cet effet.
  - Étudie les problématiques d'administration de la justice en matière de droit de la personne et recommande des solutions au Barreau à cet effet.
  - Sensibilise et conseille le Barreau du Québec sur les enjeux d'égalité, de discrimination raciale et de diversité ethnoculturelle au sein de la profession et dans l'administration de la justice pour aspirer à des milieux plus inclusifs
  - Recommande des solutions afin d'éliminer la discrimination ainsi que la discrimination systémique au sein de la profession et dans l'administration de la justice.
- 

### **Mandat du Comité sur les communautés culturelles :**

- Fait le point sur la situation des communautés culturelles dans la profession et l'administration de la justice.
- Conseille le Barreau du Québec sur les questions d'égalité touchant les communautés culturelles, les minorités visibles et les minorités ethniques dans la profession et l'administration de la justice et veille à sensibiliser les membres de la profession juridique aux réalités de ces dernières.
- Prépare et propose des stratégies afin d'éliminer la discrimination ainsi que la discrimination systémique au sein de la profession et dans l'administration de la justice.

### **Mandat actuel du Comité sur les droits de la personne :**

- Étudie des projets de loi et de règlement en droit de la personne (c'est-à-dire, droits fondamentaux, droits économiques et sociaux, droit des minorités, etc.) et conseille le Barreau à cet effet.
- Étudie les problématiques d'administration de la justice en matière de droit de la personne et propose des solutions au Barreau à cet effet.